
MOUVEMENT MONDIAL POUR LES FORETS TROPICALES
WORLD RAINFOREST MOVEMENT

Secrétariat International
Maldonado 1858, Montevideo, Uruguay
Mel: wrm@wrm.org.uy
Site internet: <http://www.wrm.org.uy>
Éditeur: Ricardo Carrère

=====

BULLETIN 104 du WRM

Mars 2006 - Édition française

Ce bulletin est maintenant disponible également en espagnol, en portugais et en anglais

=====

LE THÈME CENTRAL DE CE NUMÉRO : LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

La diversité biologique ne concerne pas seulement les espèces, les habitats et les gènes : elle concerne aussi la vie et les interactions entre les diverses espèces, y compris l'espèce humaine. Dans ce numéro du bulletin du WRM nous essayons de donner un visage humain à la diversité biologique, en montrant comment certains agents humains (appartenant pour la plupart aux milieux d'affaires) portent atteinte aux espèces, aux habitats et aux gènes, et comment ils ruinent la vie et les moyens de subsistance de bien d'autres êtres humains qui dépendent de la diversité biologique pour survivre. Nous avons partagé ce bulletin en deux sections, les forêts et les plantations, pour marquer les différences qui existent entre les deux et montrer que, pour incroyable que cela paraisse, elles continuent d'être confondues par des « experts » et des institutions telles que la FAO, le Forum des Nations unies sur les forêts, la Convention sur le changement climatique et même la Convention sur la diversité biologique.

Dans ce numéro:

* NOTRE OPINION

– La Convention sur la diversité biologique traduira-t-elle les espoirs en actes ?

* LES FORÊTS, LES GENS ET LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

– L'inaction de la CDB

– Cambodge : l'utilisation durable de la forêt par les villageois

– Cameroun : la destruction légale de la diversité biologique des forêts

– Équateur : les impacts d'une entreprise crevettière sur une réserve de mangrove

– Pérou : le projet gazier Camisea avance aux dépens de la santé des communautés et de l'écosystème

– Papouasie occidentale : diversité biologique et liberté

– Restaurer les forêts avec et pour leurs habitants

* LES PLANTATIONS INDUSTRIELLES D'ARBRES

– Des déserts biologiques

– Brésil : le jour international de la femme, des paysannes manifestent contre les monocultures d'eucalyptus

– Nouveau rapport du WRM sur les plantations industrielles d'arbres au Cambodge

– Nicaragua : la réserve biologique d'Indio Maíz menacée par les plantations de gmelina

- Papouasie-Nouvelle-Guinée : des ONG locales s’opposent à un prêt de la Banque mondiale pour un projet de palmier à huile
- Laos : l’avancée des géants de la pâte indiens et japonais
- Uruguay : le FSC maquille en vert les monocultures d’arbres
- Arbres GM : à la CdP 8 de la CDB, plusieurs pays appellent à un moratoire mondial
- Chili : une usine de pâte détruit la diversité biologique et les moyens de vie de la population

* NOTRE OPINION

- La Convention sur la diversité biologique traduira-t-elle les espoirs en actes ?

L’appauvrissement de la diversité biologique est rapide et incessant. Au cours des 50 dernières années, les êtres humains ont changé les écosystèmes davantage et plus vite qu’à n’importe quelle période comparable de l’histoire de l’humanité. Les dimensions des forêts tropicales, de nombreuses zones humides et d’autres habitats naturels sont en train de diminuer. Le taux de disparition d’espèces est 1 000 fois plus élevé que le taux habituel dans le passé de la Terre. Or, les causes directes de la perte de diversité biologique – modification de l’habitat, surexploitation, introduction d’espèces exotiques envahissantes, changement du volume de nutriments et du climat – ne semblent pas être près de disparaître... Il est temps de traduire en actes nos espoirs et nos énergies, pour le bien de tous les êtres vivants de la Terre.

Ce qui précède n’est pas de nous, mais du Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique, Ahmed Djoghlaïf, dans son prologue au rapport « Perspectives mondiales de la diversité biologique », présenté le 20 mars à Curitiba, Brésil, pendant la session d’ouverture de la Conférence des parties à cette Convention.

Nous sommes tout à fait d’accord avec ces paroles, et le présent bulletin apporte des précisions supplémentaires sur le problème en question.

Néanmoins, nous éprouvons le besoin d’insister sur deux points qui, à notre avis, n’ont pas reçu une attention suffisante dans le rapport mentionné : les plantations d’arbres en régime de monoculture et les arbres transgéniques.

En ce qui concerne les plantations d’arbres, si dans les Perspectives mondiales de la diversité biologique l’on mentionne qu’elles sont « de faible valeur pour la diversité biologique », il n’en reste pas moins qu’elles sont perçues comme des forêts lorsqu’on dit que « la plantation d’arbres, la restauration des paysages et l’expansion naturelle des forêts ont considérablement compensé la diminution de la surface de forêt primaire ». Cette position est encore plus évidente quand on regarde le tableau 2.1 (« Changement annuel net de la surface boisée par région »), où l’on explique que « La surface boisée inclut les forêts primaires, les forêts naturelles modifiées, les forêts semi-naturelles, les plantations forestières productives et les plantations forestières de protection », et que « Le changement net de la surface boisée tient compte des efforts de boisement et de l’expansion naturelle des forêts ». Traduit dans la langue de tous les jours, cela veut dire que la CDB continue de croire – contre toute évidence – que les plantations sont des forêts.

Ce qui précède est en contradiction avec le diagnostic de la situation fait par M. Djoghlaïf qui, avec raison, inclut le changement de l’habitat parmi les « causes directes de l’appauvrissement de la diversité biologique ». Les plantations d’arbres à grande échelle impliquent de grandes modifications et la destruction des habitats naturels, lesquels ont des impacts sur la diversité biologique. Ainsi, la CDB devrait commencer par distinguer clairement les forêts des plantations. Et, à l’intérieur des plantations, elle devrait préciser que les grandes monocultures industrielles d’arbres ne devraient pas

être encouragées ni soutenues par les parties à cette convention, précisément parce qu'elles sont une cause directe d'appauvrissement de la diversité biologique.

En ce qui concerne la question cruciale des arbres transgéniques, ceux-ci ne sont pas du tout mentionnés dans les Perspectives mondiales de la diversité biologique, en dépit du fait qu'ils représentent l'une des menaces les plus dangereuses pour les forêts, qui abritent la plupart de la diversité biologique terrestre de la planète. La dissémination des arbres génétiquement modifiés va contaminer les écosystèmes forestiers de manière inéluctable et irréversible et détruire cette diversité.

C'est pour cette raison que des organisations non gouvernementales, des mouvements sociaux, des scientifiques, des groupes autochtones, des agriculteurs, des forestiers et d'autres encore réclament l'interdiction de la dissémination commerciale des arbres transgéniques dans l'environnement. Nous pensons que la CDB est l'organe de l'ONU qui doit se charger d'établir cette interdiction.

Les grandes plantations d'arbres en régime de monoculture sont en train de détruire la diversité biologique et les moyens de subsistance des populations locales ; la plantation d'arbres transgéniques exacerberait ces effets et en ajouterait d'autres. En reprenant les paroles de M. Ahmed Djoghlaïf, nous sommes vraiment persuadés qu'il est temps de « traduire en actes nos espoirs et nos énergies, pour le bien de tous les êtres vivants de la Terre », et que les monocultures d'arbres comme les arbres transgéniques n'ont aucun rôle à jouer là-dedans. Nous espérons donc que la CDB prendra les mesures nécessaires.

* LES FORÊTS, LES GENS ET LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

– L'inaction de la CDB

La situation est presque la même dans bien des pays du Sud : les gens et les organisations de soutien essaient de protéger les forêts contre les alliances entre les gouvernements et les entreprises. En effet, on continue d'y promouvoir des initiatives dont on sait très bien qu'elles provoquent l'appauvrissement de la diversité biologique, telles que l'exploitation forestière industrielle, la prospection et l'exploitation des combustibles fossiles, les mines, les barrages hydroélectriques, les monocultures à grande échelle, la construction de routes ou l'élevage de crevettes.

De surcroît, non seulement les causes sous-jacentes de la déforestation et de la dégradation des forêts n'ont pas été supprimées, elles ont été encouragées par les conditions imposées aux gouvernements du Sud par les institutions financières internationales. La Banque mondiale elle-même a reconnu qu'il en était ainsi, mais elle a continué sur la voie habituelle.

À présent, les forêts sont confrontées à la plus dangereuse des menaces : la possibilité que la dissémination des arbres génétiquement modifiés soit autorisée.

En ce moment où la Convention sur la diversité biologique (CDB) tient sa huitième Conférence des Parties, les gens ont le droit de lui demander ce qu'elle a fait à ce sujet pendant les 14 dernières années. A-t-elle vraiment essayé d'enrayer ces processus bien connus de destruction de la diversité biologique, comme son mandat le prescrit, ou a-t-elle fermé les yeux ? A-t-elle aidé les populations locales qui luttent pour protéger les forêts, ou soutenu la répression et les expulsions pratiquées par les gouvernements qu'elle représente ?

Les articles ci-dessous portent sur quelques-uns des nombreux problèmes auxquels nous aurions voulu que la CDB s'attaque... ce qu'elle n'a pas fait. Ils apportent des informations sur la destruction des forêts et sur ses conséquences environnementales et sociales, dont l'appauvrissement de la diversité biologique. Surtout, ils témoignent que les populations locales ont la volonté et la capacité d'utiliser et

de protéger leurs forêts. Un nombre incalculable de femmes et d'hommes essaye de faire – vraiment faire – ce que la CDB aurait dû mettre en place pendant toutes ces années. Ces populations méritent pour le moins de recevoir un fort soutien de la Convention, pour que leurs luttes réussissent, puisque la conservation de la diversité biologique des forêts dépend maintenant presque exclusivement d'elles.

– Cambodge : l'utilisation durable de la forêt par les villageois

À l'opposé de l'approche « minière » que les entreprises appliquent aux forêts, laquelle implique invariablement la destruction de ces dernières, se trouvent les divers usages, transmis d'une génération à l'autre, que les communautés indigènes et locales ont développés en application d'une connaissance profonde de la forêt, qui va au-delà de la science et qui leur a permis d'en tirer profit de manière durable.

Les habitants de la commune d'Ansar Chambok, près du lac Tonle Sap, en fournissent un exemple. À l'heure actuelle, ils estiment que près de la moitié de leurs revenus proviennent de la récolte de produits forestiers, et en particulier de l'extraction de résine. Ce qui suit est extrait d'un rapport récemment publié par le WRM, et montre la gestion forestière pratiquée par une communauté, menacée à présent par deux puissantes entreprises de plantation d'arbres : Wuzhishan et Green Rich.

« La résine solide et la résine fluide sont obtenues respectivement du 'Trach' et du 'Cheuteal', deux essences de la famille des diptérocarpacées. Les arbres doivent être mûrs, leur tronc atteignant généralement 60 centimètres de diamètre au moins, pour pouvoir les saigner sans les endommager. Dans le village de Ksach L'eath, la plupart des saigneurs sont des femmes qui ont reçu les arbres en héritage de leurs mères ou grands-mères, en guise de dot.

La résine solide est finement pulvérisée et mélangée à de la résine liquide. La pâte qui en résulte est soit moulée en forme de rouleau et enveloppée dans des feuilles mortes pour faire des torches, soit mélangée à du sable et appliquée directement aux surfaces de bois qu'il faut protéger, en particulier aux canots de pêche. Les torches de résine sont vendues à 300-350 riels (0.074 – 0.08 US dollar), tandis que la pâte de résine se vend à 100-150 riels (0.025 – 0.037 US dollar) le kilogramme, suivant la quantité et la qualité du produit.

Les extraits d'interviews à des récolteurs de résine que nous rapportons ci-dessous montrent l'importance que revêtent ces arbres pour la subsistance de la population locale.

Récolteuse n° 1 : 'Je suis propriétaire de 35 arbres, aussi bien des cheuteal que des trach. J'ai encore 100 arbres en réserve, que je vais saigner quand ils seront mûrs. Je visite mes arbres tous les trois à sept jours. Je réussis à faire 350 torches de résine par mois. J'ai reçu mes grands arbres en héritage de ma mère, qui en avait hérité de sa mère. Ces derniers temps certains de mes arbres ont été abattus et d'autres ont été marqués à la peinture rouge par la compagnie [Wuzhishan, géant de la plantation d'arbres]...'

Récolteur n° 2 : 'J'ai 70 arbres. J'ai 78 ans et j'ai appris de mes parents à saigner les arbres. Mes enfants sont maintenant récolteurs de résine. Je saigne tous les trois jours les arbres qui sont près du village ; je visite une fois par semaine ceux qui sont plus loin. Après chaque tournée je peux faire 40 torches, que j'échange contre du riz et du prahok [pâte de poisson fermenté, nourriture de base cambodgienne]. Mes deux hectares de terres ne produisent pas assez de riz pour nourrir les huit membres de ma famille.'

Récolteuse n° 3 : 'J'ai 48 arbres qui sont tous mûrs et en production. J'en ai hérité de ma grand-mère, qui m'a appris à les saigner. Juste après le Khmer Rouge I je suis retournée dans la région et réclamé mes arbres. Je ne sais faire rien d'autre et ils sont tout ce que j'ai. Chaque semaine je peux faire 50 torches de résine.'

Récolteur n° 4 : ‘‘Je crains de tout perdre. J’ai 3 hectares de terres, mais le chef du village m’a dit qu’ils étaient tous dans la concession. J’avais 50 arbres à résine, mais il ne m’en reste que 20. Trente de mes arbres ont été coupés la semaine dernière. Je ne sais pas qui l’a fait, mais on les a coupés avec des haches et des tronçonneuses, et il n’en reste que les souches et les sommets ; les troncs ont disparu.’ »

« En plus de la résine, les gens de la région ont nommé un grand nombre de produits qu’ils tirent de la forêt. Ils cueillent plusieurs dizaines de variétés de plantes grimpanes, aux usages divers, qui vont du matériel pour tresser des nasses ou tisser des cordes aux ingrédients pour préparer les médicaments traditionnels. Par exemple, la plante qu’on appelle Voar Trey est utilisée par les pêcheurs du lac Tonle Sap pour fabriquer des pièges à poissons. Les cent pièces se vendent 4 000 riels (1 USD), et une personne peut collecter en moyenne de 200 à 300 pièces par jour. Cependant, les pêcheurs sont en train d’abandonner l’utilisation du lierre pour fabriquer des pièges à poissons, car la matière première n’est plus facile à trouver. À présent, on fait les pièges avec des matériels synthétiques : plastique et nylon. Mais ceux-ci ne vont pas se biodégrader si les pêcheurs les perdent ou les abandonnent dans le lac. D’autre part, l’utilisation de matériels synthétiques permet de faire des pièges aux mailles plus serrées, de sorte que l’on attrape des poissons plus jeunes, modifiant ainsi la structure des stocks et les modèles de reproduction. »

« Les forêts d’Ansar Chambok sont peuplées de plus de 20 essences d’arbres. La plupart des objets que l’on trouve dans les fermes et les maisons rurales du Cambodge sont faits par les habitants avec des matériaux récoltés dans les fermes et dans le voisinage. Ce n’est que récemment que les produits de consommation et les appareils modernes ont commencé à s’introduire dans les foyers cambodgiens. Le bois est utilisé pour faire du feu, des maisons, des meubles, des instruments de musique et du matériel agricole, comme des chars à boeufs et des camions, des charrues et des batteuses en bois. Les objets du culte, par exemple les statues, sont eux aussi en bois et, parfois, les arbres eux-mêmes sont vénérés. Malgré l’exploitation sélective intensive pratiquée dans la commune pendant les années 1980, les gens s’empressent de signaler que la forêt est en train de se régénérer et qu’aucune essence n’a disparu à cet endroit. Cependant, tout le monde sait et s’inquiète du fait que de nombreuses espèces vont disparaître dans la région par suite des défrichages que Wuzhishan entend faire pour transformer la forêt en monocultures. »

« Le bambou et le rotin récoltés sont utilisés pour l’équipement ménager. Le bambou sert à fabriquer des objets et des meubles de petites dimensions, souvent à la place du bois. Le rotin permet de faire des paniers, des cordes et des meubles. Les villageois reçoivent des commandes des fabricants de meubles et de nattes des provinces voisines. Une pièce de rotin se vend à 300 riels. »

« Les habitants ont identifié 26 variétés de fruits forestiers, que les villageois cueillent et consomment en quantité pendant la saison ; les excédents sont vendus aux commerçants des marchés ou dans des éventaires le long des autoroutes nationales. Beaucoup de citadins cambodgiens considèrent ces fruits, souvent avec nostalgie, comme des produits délicats et sont prêts à parcourir de longues distances pour les acheter. D’autres denrées que l’on trouve dans la forêt et que les villageois consomment ou vendent sont les pousses de bambou, les patates sauvages et les champignons. Les gens de la région ont nommé 15 variétés de champignons comestibles que l’on trouve dans la zone et qu’ils cueillent dans leur saison. D’après les Indicateurs du développement humain du PNUD, 36 % de la population du Cambodge sont sous-alimentés, ainsi que 45 % des enfants de moins de cinq ans. Les forêts fournissent non seulement la nourriture additionnelle dont tant de Cambodgiens ont besoin, mais souvent la variété nutritionnelle nécessaire à la bonne santé des humains. La perte des forêts et de toute la gamme d’aliments qu’elles fournissent rendrait les habitants d’Ansar Chambok encore plus vulnérables aux carences nutritionnelles. »

« Chaque village ou groupe de villages d’Ansar Chambok a son Kru Khmer, praticien de la médecine traditionnelle khmer. Le Kru Khmer assiste les accouchements, traite les maladies et les blessures et

éloigne les mauvais esprits ou les mauvais sorts dont les gens croient parfois être victimes. Ses soins sont un mélange de rituels magiques, d'incantations et d'administration de préparations dont les recettes sont révélées par des rêves. Les secrets du Kru Khmer sont jalousement gardés et ne sont transmis qu'aux initiés d'une génération à l'autre. La plupart des ingrédients à usage médicinal se trouvent dans la forêt. »

L'entreprise Wuzhishan est en train d'empiéter sur la forêt de ces personnes et de menacer leurs moyens de subsistance, leur culture, leur mémoire. La résistance des habitants a réussi à arrêter les dégâts, du moins temporairement. Leur force est pour nous un exemple et une source d'espoir.

La version complète du rapport "The death of the Forest: A Report on Wuzhishan's and Green Rich's Plantation activities in Cambodia", décembre 2005, N° 4 de la série sur les plantations d'arbres publiée par le WRM, est disponible sur : <http://www.wrm.org.uy/countries/Cambodia/BookCambodia.html>.

– Cameroun : la destruction légale de la diversité biologique des forêts

L'exploitation forestière industrielle est l'une des principales causes directes de la perte de la diversité biologique des forêts. Nombre d'organisations et de gouvernements se sont centrés sur l'exploitation illégale, mais peu d'entre eux ont étudié l'exploitation légale destructrice (voir le bulletin n° 98 du WRM). À cet égard, un rapport récemment paru "*Legal Forest Destruction. The Wide Gap Between Legality and Sustainability*" (La destruction légale des forêts. Le profond écart entre la légalité et la durabilité) apporte une vision plus large du problème en se penchant sur le commerce de bois des Pays-Bas, son souci de légalité et les effets sur les forêts de l'exploitation légale.

« La légalité est souvent présentée comme un premier pas nécessaire vers la durabilité », dit le rapport. Il attaque ensuite cette idée, en présentant les effets sociaux et écologiques négatifs de l'exploitation forestière légale, qui se traduit par une « destruction légale des forêts », définie comme « la récolte de bois et/ou d'autres produits forestiers qui, tout en respectant la législation nationale, est préjudiciable à l'économie, la société et/ou l'environnement ». « Il faut associer la légalité et la durabilité », conclut le rapport.

Le cas du Cameroun est l'un des dix exemples de destruction légale des forêts présentés dans cette étude. Dans la forêt de la province camerounaise du Sud-Ouest, riche en azobés (*Lophira alata*), la société forestière nationale CAFECO a un permis pour l'exploitation de 2 500 hectares pendant une période maximum de trois ans. Il s'agit d'une « vente de coupe » (VC), qui peut être renouvelée pour deux périodes consécutives d'un an sans avoir besoin de présenter un plan de gestion approprié. De ce fait, le système des VC ressemble à une opération minière, où l'entreprise forestière ne se sent pas – et n'est pas – responsable à long terme de la zone, et l'exploite par conséquent de façon non durable.

Le Centre pour l'environnement et le développement (CED) a fait des enquêtes sur le terrain en mars 2005 et trouvé que les opérations de coupe dans la VC 11-06-18 étaient fortement perturbatrices du point de vue social et écologique et manifestement non durables. Les arbres y sont abattus et abandonnés sur place, certains d'entre eux sur des pentes raides, d'où il est difficile et même dangereux de les retirer. En général, entre 18 et 20 pour cent des arbres abattus sont abandonnés. Sans être forcément illégale, cette pratique contribue à l'épuisement de la forêt, donc à l'altération des fonctions de l'écosystème.

De surcroît, de grandes pistes et des parcs à bois temporaires sont construits sans planification dans la forêt, augmentant sa fragmentation et sa destruction. La construction de pistes sur les pentes et l'utilisation de lourds bulldozers augmente l'érosion du sol et la pollution des sources, rendant l'eau impropre à la consommation par les gens de la zone.

Les villages de la région environnante (Dipemda, Koba, Ibemi et Mosanja) dépendent fortement de la forêt et de ses ressources pour leur subsistance. De nombreuses essences à utilité sociale et culturelle, telles que le djabé ou moabi (*Baillonella toxisperma*), le djanssang (*Ricinodendron heudelotii*) et le manguier sauvage (*Irvingia gabonensis*), ont été détruites par CAFECO. Les villageois utilisent ces arbres à des fins alimentaires et médicales. D'autre part, les routes ont détruit leurs fermes. Quinze agriculteurs du village de Koba ont dénoncé la destruction de leur propriété et, en particulier, celle des plantes de cacao (la principale culture de rente des populations locales) pendant la construction des routes.

Les recherches menées dans la zone ont révélé que les opérations forestières dans la VC 11-06-18 contribuent à l'appauvrissement des communautés locales, à la destruction de leurs moyens de vie et à la dégradation écologique des forêts tropicales. Et le fait que cette exploitation soit légale ne fait qu'aggraver les choses.

La version complète du rapport "Legal Forest Destruction. The Wide Gap Between Legality and Sustainability" est disponible à l'adresse : <http://www.greenpeace.nl/raw/content/reports/legal-forest-destruction.pdf>.

– Équateur : les impacts d'une entreprise crevette sur une réserve de mangrove

La Réserve écologique Manglares-Cayapas-Mataje, dans la province d'Esmeraldas, s'étend sur 51 300 hectares, et comprend la mangrove de Majagual, d'une superficie de 2 836,7 hectares. La mangrove est l'habitat d'espèces de crustacés : coquillages, grandes huîtres, crabe bleu et crevette, et d'essences telles que le manglier rouge ou vrai, le manglier noir, le manglier blanc et le manglier *jeli*.

Dans les années 1950, la mangrove Majagual avait été saccagée par des bûcherons qui utilisaient l'écorce du manglier pour en extraire le tanin destiné à l'industrie du tannage. Par la suite, l'abattage a été interdit et finalement, le 26 octobre 1995, la mangrove est devenue une réserve protégée, célèbre parce qu'on y trouve les mangliers les plus hauts du monde (de plus de 50 mètres de haut en moyenne).

Néanmoins, il a été accepté que deux grandes entreprises crevette fonctionnent à l'intérieur de la réserve : El Rosario et Puro Congo. Les gouvernements endettés et poussés par les institutions financières internationales ont tendance à encourager l'élevage industriel de la crevette pour augmenter les exportations et l'entrée de devises étrangères. Or, la réalité montre toujours que ce genre de calcul ne fonctionne pas de la même manière pour les économies locales (voir le bulletin n° 51 du WRM).

Installée en 1993, l'entreprise crevette Puro Congo S.A., propriété du citoyen colombien Carlos Acosta, a construit des murs de béton sur la plage et ouvert illégalement des canaux artificiels larges de trente mètres et hauts de deux mètres, destinés à alimenter les bassins. L'eau que l'entreprise déverse dans les marais El Aguacate, Guachalá et Majagual et dans le fleuve Cayapas a provoqué la disparition de plus de 20 espèces indigènes et d'oiseaux migrateurs de la zone, ainsi qu'une diminution de plus de 70 % des ressources marines et côtières.

L'organisation communautaire *Asociación de Pescadores Artesanales y de Comercialización de Productos Bio-Acuáticos Manglares del Norte* (APACOBIMN) a dénoncé à maintes reprises la destruction de la mangrove, la contamination et l'augmentation de la salinité de l'eau souterraine et superficielle du marais Laguna de la Ciudad et des puits utilisés par les populations voisines que les activités de l'entreprise crevette ont provoquées ; l'organisation a dénoncé de même les impacts de ces activités sur la faune, car elles ont empoisonné des millions de poissons et décimé les iguanes verts, les oiseaux indigènes et migrateurs, les mammifères terrestres et aquatiques. Or, malgré ces plaintes permanentes, l'entreprise Puro Congo entend s'étendre sur 300 hectares supplémentaires dans

le marais Laguna de la Ciudad, à l'intérieur de Majagual, et obtenir la concession de la zone pour une période de dix ans.

Les autorités nationales de l'environnement ont vérifié les faits dénoncés et recommandé au ministère d'ordonner que les canaux soient fermés et que les responsables des dégâts paient les coûts de la récupération du marais et les indemnités correspondantes. Pourtant, le ministère n'a pris aucune mesure à ce sujet.

Par ailleurs, la *Coordinadora Nacional para la Defensa del Ecosistema Manglar (C-CONDEM)* a dénoncé que plusieurs propriétés des communautés voisines avaient subi des dégâts en représailles des plaintes qui ont été portées. La C-CONDEM et l'APACOBIMN réclament que l'extension de la concession demandée par l'entreprise crevettière ne soit pas autorisée.

Les deux mangliers les plus hauts du monde – deux colosses du genre *Rhizophora* (manglier rouge) de la mangrove Majagual, hauts de 65 et de 63,8 mètres – sont tombés, l'un il y a neuf mois, l'autre il y a quatre mois. Bien que certains disent qu'ils sont morts « de vieillesse », la C-CONDEM affirme que l'érosion progressive des marais et des plages est la cause véritable de la mort de ces deux exemplaires uniques au monde. Cette érosion est provoquée par le détournement d'énormes masses d'eau – puisqu'il s'agit d'une ferme de 630 hectares – vers les étangs de crevettes.

Article fondé sur des informations tirées de : “Manglares más altos del mundo no mueren de viejos, los mata la camaronera Puro Congo”, C-CONDEM, communiqué de presse, 13-02-2006, adresse électronique : manglares@ccondem.org.ec ; “Luto por los mangles más altos del mundo”, Manuel Toro, 22 janvier 2006 ; les deux articles ont été publiés par Red Manglar Internacional, bulletin électronique n° 28.

– Pérou : le projet gazier Camisea avance aux dépens de la santé des communautés et de l'écosystème

Le projet Camisea pour l'extraction de gaz naturel, d'un coût de 1,6 milliards de dollars, se situe dans l'une des régions les plus riches du monde en diversité biologique, sur les marges du fleuve du même nom. Il bénéficie du soutien de la Banque interaméricaine de développement (BID) en tant que principal investisseur public. Or, le projet n'a rien apporté de bon aux communautés locales. Comme dénoncé dans le bulletin n° 95 du WRM, il se fait au prix de la destruction des forêts, de la contamination des fleuves, de la pollution sonore, de l'érosion des sols et de la dégradation de la flore et de la faune dans sa zone d'influence.

Au bout de 15 mois de fonctionnement, il y avait déjà eu quatre déversements de gaz liquide. Les négociations pour décider du montant de la compensation pour les effets des déversements sur l'environnement étaient encore l'objet de plaintes du public, qui considérait qu'elles ne respectaient pas les droits des indigènes. Le document suivant en est un exemple : « Par le présent acte de donation, le bureau de coordination des rapports communautaires de la région Selva TGP, au nom du projet Camisea, remet ce qui suit : six sacs de riz, quatre sacs de sucre, 30 kilos de sel, 50 litres d'huile, 100 kilos de pâtes alimentaires, huit caisses de thon, quatre caisses de lait, 40 kilos de légumes secs, 100 kilos d'oignons et 20 kilos d'ail. Cette donation fait partie d'un geste de solidarité et de bon voisinage de l'entreprise à l'égard des familles de la communauté autochtone, en prévision des dommages découlant du déversement qui s'est produit dans le KP 50 le 24 novembre 2005. La livraison se fera dans cinq jours. » Tel est le document concernant les vivres remis aux zones affectées par le déversement, pour une population de près de cinq cents habitants.

Le souvenir de ces faits était encore frais chez le public lorsque, le 4 mars dernier, un nouveau déversement s'est produit au kilomètre 123, dans le secteur dénommé Manatarushiato, à peine cinq kilomètres au nord du village de Kepashiato, district d'Echarati, dans la province de La Convención, à Cusco.

L'entreprise internationale Transportadora de Gas del Perú (TGP), responsable du gazoduc, a confirmé le déversement d'environ 750 mètres cubes de gaz liquide, qui auraient été consommés par le feu provoqué par une faille au point de rupture. C'était le cinquième déversement du projet Camisea.

Les flammes de 20 mètres ont réduit en cendres la maison de Felipe Ticona et provoqué des brûlures du deuxième et du troisième degré à Nancy Rosalvina Ticona et Carlos et Freddy Huamán Ticona, ces derniers âgés de 11 ans et 7 ans respectivement. L'incendie a détruit aussi plusieurs hectares de terres agricoles et de forêts voisines, et provoqué la mort d'animaux. Le maire Martín Huamán a demandé à la population d'éviter de consommer l'eau et les poissons du fleuve Cumperuciato qui aurait été contaminé par des produits toxiques.

En outre, le projet Camisea est réalisé aux dépens de la vie et de la santé des peuples indigènes dont un tiers du territoire se superpose à la concession gazière, comme dénonce l'association interethnique de développement de la forêt péruvienne, AIDSESEP.

Un rapport du bureau du Défenseur du Peuple du Pérou, intitulé « Le projet Camisea et ses effets sur les droits des personnes », dénonce que les droits fondamentaux des communautés autochtones établies autour du gisement de gaz de Camisea ont été affectés par les entreprises étrangères installées dans la forêt amazonienne. Il contient également des critiques démolisseuses du rôle joué par l'État péruvien dans la défense de la vie des habitants de la réserve territoriale Nahua-Kugapakori, dans le Sud du pays, envahie par le consortium Transportadora de Gas del Perú (TGP) après avoir obtenu la concession gazière de Camisea. Les autres membres du groupe TGP sont PlusPetrol et Techint (Argentine), Hunt Oil (Texas), Sonatrach (entreprise étatique algérienne), et SK Corporation (Corée du Sud).

Le projet porte atteinte aux communautés autochtones vivant en isolement volontaire qui commencent seulement à avoir des contacts avec l'extérieur : les Nahua, les Matsiguenga ou Machiguenga, les Nanti et les Yora ou Kugapakori. Le rapport mentionné prévient que ces populations « sont particulièrement vulnérables aux infections respiratoires et gastro-intestinales » ; en outre, « leur identité culturelle est soumise à des changements qui amoindrissent leur respect d'eux-mêmes ».

Le Défenseur du Peuple rapporte que 17 membres des communautés autochtones en situation de contact initial sont morts de grippe entre 2001 et 2003 ; ces communautés avaient reçu la visite de travailleurs des entreprises. Seize cas de syphilis ont été enregistrés chez les populations autochtones de Camisea et Shivacoreni. Les communautés attribuent cette situation à l'installation de maisons de prostitution près des campements de l'entreprise Techint (chargée de la construction du gazoduc), signale le rapport du Défenseur.

De son côté, AIDSESEP dénonce « l'absence de consultation ou de consentement préalable et informé sur les politiques, les mesures législatives et administratives, les programmes ou les projets qui concernent nos peuples autochtones. Ces oublis, négligences et indifférence ont porté les peuples autochtones à douter de la vigueur du système démocratique et, dans bien des cas, on constate déjà des réactions directes face aux atteintes à leurs droits collectifs, telles que l'imposition sur le territoire ancestral indigène de parcelles 'négociables' sous la forme de concessions ». « ... l'État nous a imposé l'exploitation de nos ressources naturelles à l'intérieur de nos territoires ancestraux, dont nous sommes propriétaires depuis des temps antérieurs à la colonisation et à la formation de l'État national actuel ; ainsi, nous déclarons que nos territoires sont ce qu'ils ont toujours été : imprescriptibles, inaliénables, insaisissables et non expropriables. »

Les grands projets comme le gazoduc de Camisea annoncent une « modernisation » supposée qui, tôt ou tard, révèle son véritable visage, celui de la destruction, la maladie et la mort.

Article fondé sur des informations tirées de : “Proyecto Camisea, muestra de improvisación: atenta contra los derechos de pueblos indígenas”, déclaration de l’Asociación Interétnica de Desarrollo de la Selva Peruana, distribué par la liste électronique PERU & WORLD : Amig@s de l@s Ashaninka ; “Piden suspender Camisea luego de quinto derrame ocurrido ayer”, Servindi, 5 mars 2006, adresse électronique : servindi@servindi.org; **¡Error! Referencia de hipervínculo no válida.** ; “Derechos indígenas violados por gasoducto de Camisea”, Ángel Páez, IPS, distribué par la liste [prensaamb-alc].

– Papouasie occidentale : diversité biologique et liberté

Quelque chose de rare est arrivé au début de cette année : la Papouasie occidentale a fait les gros titres. L’information concernait la découverte d’une nouvelle espèce de melliphage (oiseau « mangeur de miel »), d’un oiseau du paradis qui avait « disparu », d’un kangourou arboricole rarissime, de vingt nouvelles espèces de grenouilles, de quatre nouveaux papillons et de cinq nouveaux palmiers. Ces trouvailles ont été faites au cours d’une expédition aux monts Foja organisée par Conservation International et l’Institut indonésien de la science. « C’est le plus proche du jardin de l’Eden que l’on puisse trouver sur la Terre », a dit Bruce Beehler, co-leader du groupe. Ses paroles ont été consciencieusement reprises par les journaux du monde entier.

En revanche, la presse ne mentionne jamais que la Papouasie occidentale est un territoire occupé ; or, elle devrait le faire. Les 250 tribus qui ont vécu là pendant 40 000 ans n’ont pas le droit de choisir leur propre gouvernement. Elles ont très peu de contrôle sur leur terre et leurs ressources. Le pays est inondé de soldats indonésiens à l’affût du moindre signe de résistance. Ceux qui suggèrent que les Papous devraient être libres sont torturés ou tués. Filep Karma et Yusak Pakage purgent des peines de 15 et 10 ans de prison pour avoir hissé le drapeau de la Papouasie occidentale. Le pays est fermé aux journalistes et aux enquêteurs des droits de l’homme.

Quand l’Indonésie est devenue un nouvel État-nation en 1949, la Papouasie occidentale est restée sous l’autorité des Pays-Bas, jusqu’en 1961, année où elle a tenu un congrès et déclaré son indépendance.

Quelques mois plus tard, l’Indonésie l’a envahie. John F. Kennedy a approuvé l’occupation par le gouvernement indonésien, décrivant les Papous comme « vivant à l’âge de pierre ». L’ONU est intervenue. En 1969, sept ans après l’invasion de leur pays par l’Indonésie, les Papous ont pu voter. Ou plutôt, un millier d’entre eux, triés au volet par les militaires indonésiens, sont allés voter en représentation d’une population d’un million. Avant l’élection, les soldats ont menacé de mort les électeurs et leurs familles s’ils ne votaient pas comme il fallait. Ainsi, les Papous ont choisi à l’unanimité de rester sous l’autorité indonésienne. À sa honte, l’ONU a ratifié ce résultat.

À partir de là, l’Indonésie a essayé de faire disparaître la civilisation papoue. Les estimations du nombre de personnes tuées depuis l’occupation vont de 100 000 à 800 000. Pour tenter de dominer la culture papoue, le gouvernement indonésien a déplacé près d’un million de personnes vers des camps de transmigration ouverts au milieu de la forêt.

L’Indonésie a vendu le pétrole, l’or, le cuivre, le bois et le gaz de la Papouasie occidentale à des entreprises indonésiennes ou étrangères.

Les forêts de la Papouasie couvrent environ 34,6 millions d’hectares. L’Indonésie a déclaré que, sur ce total, près de 28 millions d’hectares étaient des forêts de production. Les entreprises forestières y sont arrivées avec le soutien des militaires et les correspondantes violations des droits de l’homme. Ces dernières années, l’extraction s’est accélérée du fait que les forêts de Sumatra, Sulawesi et Kalimantan sont presque épuisées.

En décembre 2005, la Banque asiatique de développement a approuvé un prêt de 350 millions USD pour une usine d’extraction et de liquéfaction de gaz de 5,5 milliards USD proposée par la

multinationale pétrolière BP dans la baie de Bintuni. Le projet de BP menace les mangroves, les pêches et la subsistance de la population locale. De nombreux Papous s'y opposent en alléguant que l'Indonésie n'a pas le droit de prendre des décisions concernant les ressources de leur territoire.

La mine d'or et de cuivre la plus grande du monde est la mine Grasberg, et elle se trouve en Papouasie occidentale. Elle est opérée par une filiale de la société nord-américaine Freeport-McMoran, laquelle est le plus gros contribuable du gouvernement indonésien, mais peu de Papous en voient les bénéfices. Des milliers de personnes ont été déplacées ou tuées pour faire de la place à la mine. Ceux qui vivent à proximité subissent les violations des droits de l'homme que commettent les forces de sécurité indonésiennes payées par l'entreprise pour qu'elles protègent ses opérations. Freeport a rasé une montagne sacrée, laissant à la place un énorme cratère et un système fluvial empoisonné.

Le 16 mars 2006, cinq membres des forces de sécurité ont été tués dans la capitale, Jayapura, lorsqu'une manifestation pacifique contre Freeport est devenue violente. Un civil a été également tué. D'après le site Web de TAPOL, 'Campagne pour les droits de l'homme en Indonésie', la violence a éclaté lorsque la police a tiré sur un manifestant, possiblement avec des balles de caoutchouc, et utilisé du gaz lacrymogène et des véhicules blindés pour disperser les manifestants. Au moins 57 personnes ont été arrêtées. Dans les jours suivants, la police a tiré sur des dortoirs d'étudiants et battu des personnes qui avaient été détenues. Près de 1 200 étudiants ont fui vers les montagnes qui entourent Jayapura pour échapper aux représailles de la police.

Dans un message de soutien adressé à la campagne 'Papouasie occidentale libre' basée au Royaume-Uni, Noam Chomsky écrit : « Les crimes commis contre le peuple de la Papouasie occidentale sont parmi les plus honteux des dernières années. Les pouvoirs occidentaux ont bien des comptes à rendre, et le moins qu'ils pourraient faire serait d'utiliser leurs amples moyens pour obtenir le retrait de l'armée d'occupation indonésienne et mettre fin à l'exploitation honteuse des ressources et à la destruction de l'environnement, de la vie et de la société des Papous, qui ont déjà excessivement souffert. »

Bruce Beehler, co-leader des expéditions de Conservation International et de l'Institut indonésien de la science, devrait regarder de plus près la Papouasie occidentale. Il découvrirait peut-être que le pays ressemble davantage à l'enfer sur terre qu'au jardin de l'Eden.

Chris Lang, adresse électronique : chrislang@t-online.de, www.chrislang.blogspot.com

– Restaurer les forêts avec et pour leurs habitants

La destruction des forêts a souvent provoqué des situations si graves que les hommes d'affaires et les fonctionnaires, cernés de toutes parts par les plaintes, les pressions sociales ou celles des secteurs industriels dont les intérêts se voient menacés quand leurs activités tombent dans le discrédit, sont en train de développer leur propre discours sur la solution aux problèmes de l'environnement.

Après avoir nié carrément l'existence des dommages, on a essayé d'en accuser les victimes, puis de modifier la réalité par des discours, en montrant des statistiques sur les succès des entreprises dans les domaines environnemental et social. Mais comme la gravité des atteintes était impossible à cacher, on parle maintenant de compensations et de programmes de réhabilitation de l'environnement.

Les entreprises ont un langage et des propositions qui visent à semer la confusion ; bien des personnes, par naïveté ou par intérêt, tombent dans ce piège.

Ainsi, les processus destructeurs sont appelés « risque environnemental » (comme si la destruction pouvait ne pas se produire). Pour surmonter ces processus, il faut y « remédier » (pour faire le parallèle

avec la solution qu'apportent les médicaments). Les réparations réclamées pour atteintes à la propriété ou pour dommages irréversibles deviennent des « compensations ».

Avec ces trois termes on prétend laisser de côté les dégâts existants, la dignité des gens et le droit à la justice et à l'équité.

On prétend ignorer que lorsqu'on porte atteinte à la nature les conséquences peuvent être accumulatives, il peut y avoir des effets en cascade sur les écosystèmes ; même s'ils passent inaperçus au départ, ces effets sont catastrophiques à moyen terme et à long terme.

L'argument que les plaintes des gens sont dues à d'autres problèmes (la pauvreté, le manque d'éducation et de santé) ne marche plus ; il se retourne comme un boomerang contre ceux qui l'utilisent, car il est devenu évident que ces autres problèmes sont la conséquence des initiatives destructrices de l'environnement.

Du point de vue des communautés, la réparation fait partie de la plainte. S'il y a des dégâts à dénoncer et que l'on s'en plaint, c'est parce qu'on veut arrêter ces dégâts ; si les dégâts ont été provoqués, il faut les réparer. Mais si la réparation des dégâts n'est pas surveillée les communautés risquent de se retrouver deux fois perdantes.

Il y a un grand vide, aussi bien dans la science que dans la politique ou dans la propre gestion des communautés, en ce qui concerne la définition de réparation, quelle est sa portée, qui doit réparer, comment il faut restaurer les zones affectées. Il s'agit sans doute d'un problème non seulement technique mais essentiellement politique.

À ce sujet, le réseau Oilwatch a rédigé un protocole sur la responsabilité civile et la restauration, et l'a présenté pour adoption à la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, qui se réunira ce mois-ci au Brésil. Bien que ce texte ait été conçu pour les régions où l'on exploite le pétrole, il peut être appliqué à tous les processus destructeurs de la diversité biologique. Le protocole énumère les responsabilités des auteurs de la destruction (qui sont généralement des entreprises), mais aussi celles des responsables du contrôle (les États), les unes n'excluant pas les autres. Le document est disponible sur <http://www.wrm.org.uy/actors/BDC/Oilwatch.html>.

D'après ce texte, la restauration après les dégâts doit permettre de reconstruire le tissu social, au lieu de fragmenter, diviser et désorienter les communautés ou, pire encore, de les soumettre à de nouvelles pressions. D'autre part, la réparation des dégâts doit être conçue avec des critères écologiques.

Dans cette restauration, les communautés doivent être les protagonistes, non seulement pour des raisons de connaissances et de droit, mais parce que cette tâche doit permettre de fortifier les communautés et leurs organisations.

Tout comme il a été clair à un moment donné qu'il revenait aux personnes affectées de porter plainte, car elles sont les mieux placées pour parler de leurs problèmes et des conséquences négatives pour la société, la culture et l'économie, il est clair que ce sont ces mêmes communautés qui doivent être au centre de la restauration. Autrement, même en supposant que les intentions et les techniques utilisées sont bonnes, un aspect essentiel des dommages ne serait pas réparé : celui qui concerne les droits des gens à décider de leur vie et de leur avenir.

Esperanza Martínez, Oilwatch, adresse électronique : tegantai@oilwatch.org.ec,
<http://www.oilwatch.org.ec>

* LES PLANTATIONS INDUSTRIELLES D'ARBRES

– Des déserts biologiques

Les plantations d'eucalyptus, de pins, d'acacias, de gmelina, de teck ou de palmier à huile sont devenues un grand problème environnemental et social. Du point de vue de la diversité biologique, elles éliminent la plupart de la flore locale et ne fournissent presque pas d'aliments à la faune. Certaines essences s'avèrent envahissantes et gagnent du terrain sur les écosystèmes naturels. Néanmoins, on continue d'encourager leur expansion, en particulier dans le Sud, pour la production de matières premières bon marché destinées surtout à l'industrie de la pâte et du papier et à celle de l'huile de palme.

Ceux qui s'y opposent subissent des représailles qui vont de l'expulsion, des menaces et des poursuites judiciaires à la répression et même à la mort. En revanche, les entreprises de plantation bénéficient de tout l'appui des gouvernements, tandis que les plantations elles-mêmes gagnent en crédibilité scientifique, étant définies par des institutions censément expertes, telle la FAO, comme des « forêts plantées » ou des « plantations forestières ».

Pour aggraver encore les choses, le Forest Stewardship Council, une organisation de certification promue par des ONG pour la protection des forêts, a déjà certifié des centaines de plantations qui n'auraient jamais dû l'être, fortifiant ainsi ces mêmes entreprises contre lesquelles les gens sont en train de se battre.

Or, rien ne suffit jamais aux multinationales, même pas les eucalyptus de croissance rapide. Elles veulent que les arbres poussent encore plus vite, qu'ils soient résistants aux herbicides, qu'ils jouent le rôle d'insecticides, qu'ils contiennent davantage de cellulose, qu'ils ne donnent ni fleurs ni semences. Donc, elles se tournent maintenant vers la manipulation génétique des arbres, pour que ceux-ci s'adaptent à leurs besoins.

Les articles ci-dessous témoignent des problèmes que nous venons de mentionner mais ne sont qu'un échantillon des informations que le WRM a rassemblées et divulguées pendant de nombreuses années, généralement sur la base de l'expérience directe des personnes affectées par les plantations. Les évidences sont maintenant si accablantes qu'elles ne peuvent plus être ignorées. Comme signalé dans l'éditorial du présent bulletin, nous espérons que la CDB commencera à prendre les mesures nécessaires.

– Brésil : le jour international de la femme, des paysannes manifestent contre les monocultures d'eucalyptus

Le jour international de la femme a été célébré d'une manière inhabituelle au Brésil. Le 8 mars dernier au petit matin, près de deux mille femmes agriculteurs appartenant à l'organisation Vía Campesina ont organisé une manifestation éclair dans les installations de l'entreprise de pâte Aracruz Celulose, dans la municipalité de Barra do Ribeiro, près de Porto Alegre. L'établissement Barba Negra est la principale unité de production de plants d'eucalyptus et de pin destinés à alimenter l'usine de Guaíba de l'entreprise, et il possède même un laboratoire de clonage de ces essences.

L'expansion de la monoculture d'eucalyptus dans l'État de Rio Grande do Sul est en train de transformer la région en un « désert vert » improductif du point de vue de la souveraineté alimentaire. D'après Christiane Gomes, coordinatrice nationale du MST, ces « déserts verts », qui occupent de grandes étendues de terre qui pourraient être utilisées pour la production d'aliments pour les familles qui attendent la réforme agraire, font l'objet de critiques de plus en plus fortes de la part des mouvements sociaux. En outre, les plantations industrielles d'eucalyptus détériorent le sol et consomment beaucoup d'eau : chaque pied d'eucalyptus consomme jusqu'à 30 litres d'eau par jour.

L'entreprise Aracruz Celulose est celle qui possède la plus grande étendue de monocultures industrielles d'eucalyptus : plus de 250 000 hectares plantés lui appartiennent, dont 50 000 rien qu'à Rio Grande do Sul. Si l'on y ajoute les plantations de deux autres entreprises (Votorantim et Stora Enso), la superficie occupée dans cet État par les eucalyptus est de presque 250 000 hectares. Les usines d'Aracruz Celulose produisent 2,4 millions de tonnes par an de pâte blanchie, qui contaminent l'air et l'eau et portent atteinte à la santé humaine.

D'après Via Campesina, les plantations d'eucalyptus ne créent qu'un emploi par 185 hectares, tandis que la petite propriété en crée un à l'hectare. Pourtant, Aracruz Celulose est l'entreprise agro-industrielle qui reçoit le plus d'argent public : près d'un milliard de dollars au cours des trois dernières années.

« Si le désert vert continue de croître, l'eau pour boire et la terre pour produire des aliments manqueront bientôt. Nous ne pouvons pas comprendre qu'un gouvernement qui veut éliminer la faim puisse promouvoir le désert vert, au lieu d'investir dans la réforme agraire et l'agriculture paysanne », lit-on dans le manifeste de Vía Campesina spécialement rédigé pour être remis aux participants à la 2^e Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural (CIRADR) de la FAO.

C'est pour réagir contre ce processus que les femmes sont venues en 37 autobus jusqu'aux pépinières où l'entreprise produit les plants d'eucalyptus pour les gigantesques plantations industrielles qui alimentent ses usines de pâte. À l'aube et en 20 minutes, le groupe a détruit plusieurs pépinières et environ 8 millions de plants d'eucalyptus ; il est retourné ensuite à Porto Alegre, où il a participé à la marche organisée par Vía Campesina pour célébrer le jour international de la femme.

Avec les près de 1 500 personnes du campement de Via Campesina Brasil installé cette semaine à l'occasion de la CIRADR, les femmes ont parcouru cinq kilomètres jusqu'à l'endroit où avait lieu la conférence de la FAO, pour remettre aux représentants des 81 pays présents leur déclaration sur la réforme agraire et le développement rural. À leur arrivée, la Brigade militaire a essayé d'empêcher les femmes de s'approcher de l'entrée. Finalement, des représentants du ministère du développement agraire et de la FAO ont réussi à obtenir que l'on permette l'entrée de 50 représentants. La ministre du Zimbabwe, qui présidait l'assemblée plénière, a interrompu la session pour céder la parole à deux militantes de Vía Campesina, qui ont lu le manifeste du mouvement.

« Nous nous opposons aux déserts verts, à ces énormes plantations d'eucalyptus, d'acacia et de pin pour l'élaboration de pâte, qui couvrent des milliers d'hectares au Brésil et en Amérique latine. Rien que dans l'État de Rio Grande do Sul, il y a déjà 200 000 hectares d'eucalyptus. Là où le désert vert avance, la diversité biologique disparaît, les sols se détériorent et les fleuves se tarissent ; à cela s'ajoute la forte contamination provoquée par les usines de pâte, qui polluent l'air et l'eau et menacent la santé humaine », affirment les femmes dans le manifeste de Vía Campesina. D'autre part, elles ont manifesté leur solidarité avec les peuples indigènes dont les terres ont été envahies par Aracruz Celulose dans l'État d'Espírito Santo (voir le bulletin n° 102 du WRM).

Cette action a donné lieu à des protestations irritées de la part de divers organismes étatiques et à des réactions semblables des principaux médias et même de plusieurs organisations non gouvernementales. Pourtant, quand Aracruz vole les terres des Tupinikim et Guarani et expulse ces derniers par la force, quand elle occupe des milliers d'hectares de sols productifs et les plante d'eucalyptus, quand ses plantations épuisent les sources d'eau, quand ses usines de pâte contaminent les rivières, elle jouit de l'approbation du gouvernement et ne se heurte pas à l'opposition des médias ni des organisations qui blâment aujourd'hui l'action des femmes de Vía Campesina. Or, il faudrait commencer par se demander qui a attaqué le premier.

Article fondé sur des informations tirées de : “[8 DE MARÇO] Mulheres da Via Campesina ocupam fazenda da Aracruz no RS”, Vía Campesina, 08/03/2006, http://viacampesina.org/main_sp/index.php ;

“As lágrimas da Aracruz e a coragem das mulheres camponesas”, Cristiano Navarro, Conselho Indigenista Missionário, <http://www.cimi.org.br/?system=news&action=read&id=1800&eid=259>.

– Nouveau rapport du WRM sur les plantations industrielles d’arbres au Cambodge

Le WRM publie ce mois-ci un nouveau rapport intitulé "The death of the forest: A report on Wuzhishan's and Green Rich's tree plantation activities in Cambodia", qui montre les effets des plantations d’arbres de deux entreprises, Wuzhishan et Green Rich, sur les communautés locales et sur leur subsistance. Pour des raisons de sécurité, les auteurs du rapport souhaitent garder l’anonymat.

2005 avait été encore une mauvaise année pour la démocratie au Cambodge. Le premier ministre Hun Sen avait eu recours à des procès en diffamation pour arrêter ou intimider les membres de l’opposition politique, les médias, les syndicats et les ONG.

Puis, en juin 2006, Hun Sen a mis en liberté sous caution quatre activistes des droits de l’homme, et il a annoncé qu’il prévoyait de modifier la loi sur la diffamation. En février, le leader de l’opposition Sam Rainsy est retourné au Cambodge, après un an d’exil en France. Et, en mars, Hun Sen a promis de mettre un frein à la corruption et d’accélérer les modifications du système judiciaire.

Malheureusement, il s’agit là d’un rituel familial. En effet, presque la moitié du budget annuel du pays provient de l’aide extérieure. Juste avant chaque réunion du Groupe consultatif, où les agences d’aide décident combien d’argent elles vont donner au Cambodge, Hun Sen promet de diminuer la répression, la corruption, la destruction des forêts et autres méfaits. Les agences d’aide jouent le jeu et prétendent avoir oublié que Hun Sen avait fait exactement les mêmes promesses juste avant la réunion antérieure du Groupe consultatif.

En décembre 2004, lors de la dernière réunion de ce groupe, le gouvernement de Hun Sen s’était engagé à atteindre une série d’objectifs (ou indicateurs pour le suivi des progrès, dans le jargon du Groupe consultatif). Le directeur de la Banque mondiale pour le pays, Ian Porter, dit que les indicateurs pour le suivi des progrès « sont un pas dans la bonne direction vers le renforcement des partenariats pour la réforme et pour oeuvrer dans le but commun de renforcer les systèmes de responsabilité du Cambodge ».

Voyons un exemple de la responsabilité du Cambodge. En décembre 2004, le gouvernement a promis « une augmentation de la transparence de la gestion étatique des ressources naturelles par la publication immédiate des contrats existants et de l’état de conformité (concernant les redevances et d’autres dispositions clés) des contrats qui régissent les concessions foncières économiques, les concessions minières et les zones de pêche, et la publication permanente de l’évaluation des concessions forestières. »

Le gouvernement n’a pas publié les contrats ; à la place, le ministère de l’agriculture a publié des informations incomplètes à propos de quelques-unes des concessions de terres.

Cependant, cet objectif se voit amoindri dans les Indicateurs de suivi 2006, qui ne mentionnent pas la publication des contrats. Le gouvernement est prié de « divulguer toute l’information sectorielle pertinente sur les activités des agences gouvernementales ». On ne précise pas qui décide de ce qui est « pertinent ». L’information doit être publiée « périodiquement » sur la toile, dans le site du Groupe de travail sur les forêts et l’environnement. La « périodicité » n’est pas définie.

Lors de la réunion 2006 du Groupe consultatif, les bailleurs de fonds ont promis de déboursier 601 millions USD, encore plus qu’en 2004, où ils avaient convenu de donner 504 millions.

Hun Sen s'est maintenu au pouvoir au Cambodge pendant plus de 20 ans. Même après avoir perdu en 1993 les élections organisées à l'initiative de l'ONU, il s'est cramponné au pouvoir au moyen d'une coalition avec son adversaire politique Norodom Ranariddh. En 1997, il a évincé celui-ci au moyen d'un coup d'État sanglant. Entre le coup et les élections de l'année suivante, Hun Sen a distribué plus d'un million d'hectares sous la forme de concessions forestières et de concessions de terres. Entre juillet 2003 et juillet 2004, pendant une nouvelle impasse politique qui a empêché la constitution du gouvernement, le Parti populaire cambodgien de Hun Sen a distribué encore des terres. Plusieurs de ces concessions étaient destinées à la plantation industrielle d'arbres.

Pheapimex, une entreprise forestière cambodgienne tristement célèbre, a reçu beaucoup de bénéfices de Hun Sen. L'entreprise contrôle sept pour cent des terres du Cambodge. Elle appartient à Chheung Sopheap, amie proche de Hun Sen, dont le mari, Lau Meng Khin, est directeur de Wuzhishan. Cette dernière a commencé en 2004 à défricher une concession de plantation de 315 000 hectares qui, à l'origine, avait été octroyée à Pheapimex.

Dans un article paru dans le magazine Mother Jones ce mois-ci, Scott Carrier décrit le système politique du Cambodge « comme une pyramide, où ceux qui sont au sommet peuvent commettre des crimes innommables tandis que ceux qui sont à la base n'ont absolument aucun droit. L'argent, sous la forme de pots de vin et d'extorsions, circule vers le haut de la pyramide, et la violence en descend. Voilà le mécanisme culturel de l'impunité. »

Carrier parle de l'esclavage, mais sa description de la corruption politique au Cambodge explique comment le premier ministre Hun Sen a pu distribuer impunément de vastes étendues de terres cambodgiennes à ses amis et associés. En revanche, cela n'explique pas pourquoi les agences d'aide acceptent chaque année d'envoyer de l'argent à l'un des gouvernements les plus corrompus de la planète.

Le rapport "The death of the forest: A report on Wuzhishan's and Green Rich's tree plantation activities in Cambodia" est disponible sur : <http://www.wrm.org.uy/countries/Cambodia/BookCambodia.html>.

– Nicaragua : la réserve biologique d'Indio Maíz menacée par les plantations de gmelina

Dans le Sud-Est du Nicaragua, sur une étendue de 3 180 km², se trouve la Réserve biologique d'Indio Maíz, qui tire son nom des fleuves Indio et Maíz. Il s'agit d'une des réserves de biosphère les plus importantes du pays ; elle contient une forêt tropicale humide, des marais et des étangs habités par une faune variée : des jaguars, l'aigle dénommé « águila mayor », l'ara vert, le lamantin, le requin marteau et des crocodiles. Les forêts sont peuplées d'essences comme le cèdre, l'acajou, l'amandier, le néflier, le *manu* et le *maria*, parmi bien d'autres.

Pourtant, la forêt et la riche diversité qu'elle abrite sont menacées par une activité qui semble plutôt contradictoire avec la notion de « réserve ». D'après les plaintes portées par les organisations de jeunes du Nicaragua, Jeunes en Action et Communauté Environnementaliste, l'entreprise Maderas Cultivadas de Costa Rica S.A. a établi des plantations de teck et de gmelina en régime de monoculture dans la forêt secondaire (de plus de 20 ans) de la zone tampon de la réserve. Jusqu'à présent, elle a planté 3 000 hectares de gmelina, mais elle a acheté 5 000 hectares et prévoit d'atteindre les 8 000 hectares.

Cette activité s'accompagne de l'extraction de bois généralement précieux, effectuée lors du défrichage de la zone destinée aux plantations. Les plaintes présentées au ministère public environnemental de Managua mentionnent également que, dans le cadre de ses activités forestières, l'entreprise a mis le feu illégalement aux chaumes et au bois non précieux qu'elle avait laissé sur place. Le feu a avancé dangereusement vers les propriétés voisines. Les membres de Communauté Environnementaliste l'ont ainsi constaté en novembre 2005, lors d'une visite des lieux.

Un mois plus tard, les jeunes ont voulu donner suite à l'affaire à Managua mais ils ont appris à leur (mauvaise) surprise qu'elle avait été classée et que personne n'en était au courant. Ils ne se sont pas découragés et se sont remis à collecter des fonds, en organisant des concerts et en vendant des tee-shirts, pour retourner en commission dans la région, documenter les dégâts et faire des photos. Ils ont observé qu'il y a déjà 5 000 hectares d'achetés, que les arbres sont numérotés et que la plantation avance. Apparemment l'entreprise a l'intention d'étendre les plantations sur 8 000 hectares.

Pendant les trois jours qu'ils ont passés dans la zone, appuyés par la communauté qui les a logés et nourris, ils ont remarqué que de nombreuses sources et de petits ruisseaux étaient à sec, et que l'eau avait une coloration blanchâtre. D'autre part, ils ont constaté des irrégularités dans les activités de l'entreprise. Ils ont signalé qu'elle avait ignoré la législation municipale et s'était présentée directement au ministère de l'agriculture et des forêts (MAG-FOR), lequel leur avait accordé les permis d'abattage (aussi bien dans la forêt secondaire que dans la forêt primaire réservée), alors que ce rôle aurait dû revenir à l'autorité municipale d'INAFOR (Institut forestier national).

Les jeunes ont rapporté que l'entreprise avait essayé d'avoir une réunion avec eux mais qu'ils n'avaient pas accepté, car ils avaient été informés qu'elle avait tenté d'acheter avec cinq mille dollars quelques-uns des leaders de l'organisation locale de jeunes volontaires.

La position des organisations de jeunes peut être résumée ainsi : Nous ne voulons pas d'entreprises de plantation de gmelina dans notre municipalité !

Article rédigé à partir d'informations personnelles envoyées par Engels Obregón, Comunidad Ambientalista, adresse électronique : eobregongautama@yahoo.com.

– Papouasie-Nouvelle-Guinée : des ONG locales s'opposent à un prêt de la Banque mondiale pour un projet de palmier à huile

Grâce au système foncier communal de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui leur permet d'accéder facilement et librement à la terre, à de l'eau propre et à des ressources naturelles abondantes, la plupart des communautés rurales pouvaient gagner correctement leur vie. Néanmoins, l'introduction des plantations de cultures de rente est en train de détériorer leurs structures et systèmes coutumiers et d'avoir des effets négatifs sur l'environnement et la société.

La plantation de palmier à huile en est un exemple. Généralement introduite de l'extérieur et orientée à l'exportation, elle a le financement de la Banque mondiale. Pourtant, le présent projet s'est heurté à l'opposition locale. Les petits propriétaires terriens ont fait savoir aux promoteurs du palmier à huile qu'ils devaient rester hors de leurs terres (voir le bulletin n° 74 du WRM). À présent, le Conseil de la Banque mondiale devant se réunir bientôt pour traiter d'un prêt pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée (le prêt P079140 pour le développement des petits agriculteurs), plusieurs ONG du pays expriment leur forte opposition et font circuler pour signature une lettre adressée au Conseil de directeurs exécutifs du Groupe Banque mondiale, lui demandant de ne pas approuver de nouveaux prêts pour la plantation et le traitement de palmier à huile.

Les projets de ce genre n'apporteront aucun bénéfice aux gens. La lettre expose clairement le bien-fondé de la demande : « Le palmier à huile est dangereux. Nous sommes opposés à de nouveaux projets de palmier à huile en Papouasie-Nouvelle-Guinée en raison des problèmes d'ordre social et environnemental que nous avons constatés dans les régions déjà plantées. Le prix du palmier à huile dépend fortement du prix international de ce produit, lequel est très instable. Vu le programme d'expansion massive du palmier à huile dans d'autres pays, en particulier en Indonésie, le risque d'un effondrement des prix est très élevé. »

« Le palmier à huile détruit l'environnement. Le document du projet de la Banque mondiale minimise cet impact. Notre pays a déjà subi les effets adverses du palmier à huile dans les provinces où il a été planté. La performance de la PNG en matière de durabilité environnementale est désastreuse. La capacité de supervision du ministère de l'environnement et de la conservation est très limitée en raison du manque chronique de ressources. Il n'a ni les moyens ni l'expertise nécessaires pour contrôler les problèmes environnementaux, nombreux et relativement complexes, que comporte le palmier à huile. »

« Le palmier à huile est un mauvais investissement. L'expérience de deux décennies a montré que la plantation de ce produit n'a apporté que très peu de croissance réelle à notre pays. Nous voyons plutôt une régression des conditions et des niveaux de vie là où l'on cultive le palmier à huile. Notre gouvernement offre des avantages fiscaux et des crédits d'impôts aux opérateurs de cette industrie, mais cela réduit considérablement les bénéfices que la PNG en reçoit. Les agriculteurs qui travaillent durement dans l'espoir d'atteindre un meilleur niveau de vie – comme promis par ceux qui les ont poussés à planter du palmier à huile – sont déçus et furieux d'avoir été leurrés, et de voir que les ressources dont ils dépendaient pour survivre sont maintenant dégradées et polluées. Ils dépensent la plupart de leurs revenus à payer le coût de l'établissement de leurs parcelles de palmier à huile. »

« Le palmier à huile nous a été imposé : les agriculteurs nous disent qu'ils le plantent uniquement parce qu'ils ont besoin d'argent pour payer les frais de scolarité toujours croissants que comporte l'éducation de leurs enfants. Ironiquement, ces frais de scolarité nous ont été imposés précisément parce que notre gouvernement suit les conseils d'un pouvoir étranger comme la Banque mondiale, adoptant le principe usager-payeur et affectant les recettes au remboursement de la dette. Pour une nation en développement comme la PNG, l'éducation et les soins de santé élémentaires sont des services essentiels et devraient bénéficier en priorité des revenus générés dans d'autres secteurs. La Banque mondiale devrait faire pression sur nos leaders pour qu'ils prennent leurs responsabilités et subviennent à ces besoins fondamentaux, au lieu de demander aux habitants de sacrifier leur terre fertile, leurs forêts intactes et leurs cours d'eau salubres à une culture de rente qu'aucun des pays industrialisés et riches du monde ne souhaite avoir devant sa porte. Il est évident que les pays riches poussent les pays comme la PNG à planter du palmier à huile parce qu'il s'agit d'une culture intensive en main d'oeuvre, avide de nutriments et polluante, et qu'ils veulent disposer d'huile bon marché pour leurs industries. »

Pour le pays aussi, le projet est mauvais. « Le palmier à huile augmente le problème de la balance des paiements de la PNG : les planteurs deviennent trop dépendants d'une seule culture de rente. Ce qui reste de l'argent durement gagné dans les plantations finit par enrichir les entreprises étrangères, en raison de la consommation généralisée de riz importé d'Australie, de poisson et de viande en boîte et de toute une série d'autres produits de mauvaise qualité venus de l'Indonésie et de la Chine. Cela conspire contre notre balance des paiements. La PNG devrait recevoir de l'aide et du soutien pour produire elle-même des aliments et d'autres produits indispensables, de sorte que l'argent circule à l'intérieur du pays pour le bénéfice de nos communautés et l'équilibre de notre précaire balance des paiements. »

« Le projet augmentera l'endettement du pays. Si le prêt est approuvé, le poids de la dette de la Papouasie-Nouvelle-Guinée augmentera sans apporter aucun avantage véritable en matière de croissance. Nous craignons que, vu le manque de bonne gouvernance, cet accroissement de la dette ne provoque une nouvelle dévaluation du kina [la monnaie locale], qui aggraverait encore la situation de notre peuple et de notre précieux environnement. La population en souffrirait davantage et la pression augmenterait pour exploiter l'environnement, qui est relativement en bon état et dont plus de 80 % des habitants dépendent pour leur survie. En fait, cela équivaldrait à créer la pauvreté, au lieu de la réduire ! »

De surcroît, le financement s'adresse à un pays dont le gouvernement est mis en question : « Le gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée est irresponsable. Le pays possède une longue histoire

d'erreurs, de mauvaise gestion et de détournement des fonds publics par ceux qui sont au pouvoir. De ce fait, la plupart de l'aide au développement a été inefficace et inutile. »

« Une décision imprudente : la Banque mondiale fait preuve d'irresponsabilité en déboursant un prêt pour ce projet, après l'échec du Projet Forêts et Conservation. L'année dernière, la Banque asiatique de développement (BAsD) a dû annuler pour des raisons de mauvaise gestion financière un prêt qu'elle avait accordé à un projet semblable, dénommé *Nucleus Agro-Enterprises*. Étant donné que les risques sont élevés et que la Banque mondiale, en tant que bailleur de fonds, a peu d'influence sur les résultats, il est mauvais du point de vue bancaire qu'elle s'embarque dans un nouveau projet d'expansion du palmier à huile et qu'elle accorde un nouveau prêt à la PNG. »

Trop de risques à prendre au nom de l'industrie du palmier à huile : « La PNG s'endette pour subventionner l'industrie de l'huile de palme. Bien que les documents du projet disent qu'il va augmenter les recettes du pays, il s'agit en fait d'un subside à l'industrie. Notre peuple, et surtout les agriculteurs que la Banque mondiale a identifiés comme étant ceux qui avaient besoin d'assistance pour sortir de la pauvreté, a fini par endosser le plus gros du poids de la dette. C'est pour ces raisons que les communautés ont commencé à rejeter les projets de palmier à huile, comme le prouvent les déclarations de protestation que nous joignons pour votre information. »

Pour conclure, les ONG dénoncent que le prêt va à l'encontre des Objectifs et Principes directeurs nationaux : « Notre constitution nationale met l'accent sur les petites entreprises, sur le respect des coutumes de la PNG, sur le développement humain intégral de notre peuple, sur l'usage et la gestion sensés de nos ressources naturelles, au moment présent et à l'avenir. Si la Banque mondiale s'intéresse authentiquement au développement de la PNG, elle peut trouver dans les cinq principes directeurs de la constitution une référence solide pour une approche du développement dont nous sommes persuadés qu'elle serait plus bénéfique pour notre pays. »

Le texte complet de la lettre est disponible sur :

<http://www.wrm.org.uy/countries/PapuaNG/WBLetter.htm>

– Laos : l'avancée des géants de la pâte indiens et japonais

Depuis plus d'une décennie, un réseau d'intérêts pousse pour l'établissement de plantations industrielles d'arbres au Laos. L'organisation la plus impliquée dans cette avancée est la Banque asiatique de développement. En 1993, le gouvernement du Laos a approuvé un 'Plan d'action pour les forêts tropicales' (PAFT), avec le financement de la BAsD et de la Banque mondiale, parmi d'autres. Le PAFT recommandait de couper les forêts et d'établir des plantations industrielles d'arbres dans les terres boisées dégradées.

Peu après, la BAsD a lancé son 'Projet de plantation industrielle d'arbres', qui a été appliqué jusqu'en 2003 et que la banque a considéré comme « un échec ». D'après son évaluation du projet, celui-ci avait « aggravé l'appauvrissement des gens » (voir le bulletin n° 103 du WRM). Or, sans se laisser perturber par cet échec, la BAsD a lancé en janvier 2006 un nouveau 'Projet de développement des plantations forestières', qui comporte une accélération du remplacement des terrains communaux, des champs et des forêts des villageois par des monocultures. Ce projet de six ans vise à « promouvoir les plantations industrielles sur une superficie suffisamment large pour susciter l'implantation dans la RDP lao d'une usine de pâte et d'une ou plusieurs usines de MDF [panneaux de fibres de moyenne densité] dans un avenir pas trop lointain ».

En février 2005, environ deux mois après un atelier de consultation du secteur privé organisé à Vientiane à l'initiative de la BAsD, Oji Paper a acheté la concession de 154 000 hectares de l'entreprise BGA Lao Plantation Forestry, et prévoit de consacrer un tiers de cette surface à la plantation industrielle d'arbres. Oji Paper est l'une des plus grandes sociétés japonaises de la pâte et du

papier, et le sixième producteur de papier et de carton du monde. La société possède un total de 140 000 hectares de plantations à l'étranger, en Chine, au Vietnam, en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Brésil.

En mars 2006, le groupe indien Aditya Birla a annoncé qu'il allait investir 350 millions USD en plantations industrielles d'arbres et en une usine de production de cellulose purifiée de 200 000 tonnes par an au Laos. Le gouvernement de ce pays a loué au groupe 50 000 hectares pendant 75 ans. Trois entreprises, appartenant toutes au groupe Aditya Birla, vont participer au projet : Grasim Industries (Inde) avec 51 pour cent, Thai Rayon (Thaïlande), et PT Indo Bharat Rayon (Indonésie).

Il est prévu de construire l'usine sept ans après la plantation des premiers eucalyptus. La cellulose sera exportée en Thaïlande, en Inde et en Indonésie, où se trouvent les manufactures de fibre de rayonne d'Aditya Birla.

Les ventes annuelles du groupe Aditya Birla s'élèvent à 7,6 milliards USD. Le groupe se présente comme « la première multinationale véritable de l'Inde ». Il possède sept usines de pâte et de fibre situées en Inde, en Thaïlande, en Indonésie et au Canada, dont la capacité totale est de 775 000 tonnes par an. Il s'agit du plus grand producteur mondial de fibre de viscose. Le président du groupe, Kumar Birla, est l'une des personnes les plus riches du monde, sa fortune s'élevant à 4,4 milliards USD, d'après le magazine Forbes.

Ces derniers mois j'ai reçu plusieurs rapports de témoins oculaires sur les conséquences des plantations industrielles d'arbres au Laos. Je reprends ci-dessous des extraits édités de ces rapports dont les auteurs devront malheureusement rester anonymes.

« Il est maintenant tout à fait évident, quand on conduit sur la route 13, que ce qui était il y a cinq ou dix ans une forêt de plaine en bonne santé est en train de devenir une plantation d'eucalyptus, y compris l'ancienne forêt inondable des plaines de Nam Hinboun et de Nam Pakan », écrit un observateur.

Oji Paper a commencé à défricher de vastes étendues de forêts près du barrage de Theun Hinboun financé par la BASD, entre la route 13 et le fleuve Hinboun. « C'est un véritable désastre », me dit un critique anonyme. « De nombreuses personnes, qui avaient déjà subi la diminution des prises de poisson dans le fleuve Hinboun provoquée par le barrage, sont maintenant confrontées à un redoublement du problème à cause des plantations. À présent, l'entreprise est en train de prendre des forêts de toutes sortes. Le processus [du gouvernement laotien] pour l'attribution de terres et de forêts est un échec complet à cet égard, parce qu'il ne permet pas de réserver ou de donner des forêts à la population ; par contre, il permet aux entreprises de raser la forêt et de s'emparer de toutes les terres. Les gens ne peuvent plus respirer. Et la BASD a l'effronterie de dire qu'elle est en train d'aider les pauvres et la forêt. »

La BASD et le gouvernement du Laos affirment que les plantations sont faites uniquement dans des forêts dégradées. Or, comme signale un autre correspondant, « ce qu'on appelle une forêt dégradée est souvent une forêt saine, en pleine récupération, de grande utilité pour les paysans et possédant une flore et une faune variées ».

Le problème que la BASD semble ne pas pouvoir ou vouloir comprendre est que les villageois dépendent de leurs terres communales et de leur forêt pour subsister. Un observateur dit que les villageois récoltent « de la résine, du bois de feu, des champignons, des insectes et des grenouilles pendant la saison humide, ainsi que des herbes pour les toits », dans « des forêts sèches de diptérocarpacées fortement perturbées ». En outre, ils utilisent la terre pour faire paître le bétail.

« Les gens ont conclu que les plantations ne sont pas faites pour les bénéficier mais pour bénéficier les affaires », écrit un autre critique. « Ils ont perdu leur terre. On a beau dire qu'on plante des eucalyptus

pour reboiser, et qu'on les plante dans des forêts dégradées ; les villageois disent que les plantations d'eucalyptus sont très différentes des forêts. »

Chris Lang, adresse électronique : chrislang@t-online.de, www.chrislang.blogspot.com

– Uruguay : le FSC maquille en vert les monocultures d'arbres

Deux grandes entreprises nationales de plantation d'arbres (FYMNSA et COFUSA), une entreprise finlandaise (Botnia-UPM/Kymmene) et une autre espagnole (Ence-Eufores) ont reçu la certification du FSC (Forest Stewardship Council). Ce certificat les autorise à affirmer que leurs « forêts » (d'eucalyptus et de pins !) sont gérées d'une manière appropriée pour l'environnement, avantageuse pour la société et viable du point de vue économique. C'est du moins ce que dit le mandat du FSC. Pourtant, une étude récemment menée en Uruguay montre exactement le contraire.

En ce qui concerne la diversité biologique, il paraît insolite qu'aucune des entreprises de certification ne mentionne le principal écosystème du pays, la prairie, où pousse le plus grand nombre de végétaux et dont dépend la plupart de la faune indigène. Mais l'explication est simple : les plantations sont établies précisément dans des zones de prairie. Les entreprises de certification n'avaient donc que deux possibilités : ignorer le problème ou refuser le certificat. Bien entendu, SGS et SmartWood (les deux sociétés concernées) ont choisi la première.

Pour aggraver le problème, ces grandes monocultures certifiées sont en train d'avoir des effets sur l'eau, ce qui implique des effets en chaîne sur les nombreuses espèces végétales et animales associées aux zones humides, aux étangs et aux cours d'eau qui disparaissent ou dont le débit diminue. D'autre part, ces plantations portent atteinte à la flore et la faune des sols, encore très peu étudiées, pour lesquelles elles sont soit un désert nutritionnel, soit un environnement toxique.

En outre, les modifications de la diversité biologique provoquées par ces monocultures certifiées ont eu des conséquences pour les populations locales. En effet, du fait que ces déserts alimentaires pour la faune locale ne sont pas habités par les êtres humains, ils deviennent d'excellents refuges pour les sangliers et les renards, qui tuent pour se nourrir les moutons et les volailles élevés dans la zone et mangent les cultures des agriculteurs, rendant ainsi presque impossible la survie de ces personnes.

De plus, la rupture de l'équilibre écologique qui résulte de ces vastes monocultures d'arbres a suscité une forte augmentation des populations de vipères venimeuses, qui mettent en danger la vie des travailleurs forestiers et celle des populations voisines (et de leurs bestiaux) ; à présent, ils trouvent ces dangereux animaux même à l'intérieur de leurs maisons.

Pour les raisons exposées et pour d'autres qui ont été constatées par l'étude mentionnée, il est clair qu'il ne s'agit pas d'une gestion des ressources naturelles « appropriée pour l'environnement ».

Dans le domaine social, il a été confirmé que ces plantations provoquent des modifications négatives dans le milieu rural (concentration des terres, augmentation du nombre des propriétaires étrangers, exode rural, disparition d'autres activités productives, effets adverses sur d'autres productions agricoles) ; le nombre d'emplois y est faible et les conditions de travail précaires (sous-traitance, travail temporaire, bas salaires, travail à la tâche, peu de respect de la législation du travail) ; elles apportent très peu de bénéfices aux communautés locales. On ne peut donc pas affirmer qu'elles soient gérées de manière « avantageuse pour la société ».

Quant aux aspects économiques, l'étude montre que les entreprises de plantation ont bénéficié, directement et indirectement, de divers types de soutien de la part de l'État (subsidés, exemption d'impôts, crédits préférentiels, construction de routes, entretien du réseau routier rural endommagé par les lourds camions utilisés dans leurs activités). Ces avantages économiques directs, joints à

l'externalisation des effets sur l'environnement (sur l'eau, la flore et la faune) et sur la société (main d'oeuvre bon marché et mauvaises conditions de travail par l'adoption de la sous-traitance, préjudices portés à d'autres activités rurales) ont été essentiels pour rendre viable une activité qui ne l'aurait pas été sans eux. Autrement dit, les plantations ne sont absolument pas une activité « économiquement viable ».

La conclusion est évidente : les grandes monocultures d'arbres implantées en Uruguay n'auraient jamais dû être certifiées par le FSC, précisément parce qu'elles sont « inappropriées pour l'environnement, nuisibles pour la société et inviables du point de vue économique ». Cette certification maquille en vert une activité de plus en plus contestée en Uruguay, et affaiblit ceux qui cherchent un modèle de développement respectueux de l'environnement et avantageux pour la société, alors que c'est justement cela que la plupart des membres du FSC veulent encourager.

* L'étude "El maquillaje verde de la forestación en Uruguay: análisis crítico de plantaciones certificadas por el FSC", de Ricardo Carrere, paraîtra bientôt en espagnol et en anglais.

– Arbres GM : à la CdP 8 de la CDB, plusieurs pays appellent à un moratoire mondial

L'utilisation de plus en plus poussée de la biotechnologie dans le secteur forestier a abouti à la plantation d'arbres génétiquement modifiés dans au moins trente-cinq pays. Bien que, d'après la FAO, la plupart des recherches restent confinées dans les laboratoires, beaucoup de millions d'arbres GM ont déjà été plantés à ciel ouvert en Chine, en Amérique du Nord, en Australie, en Europe et en Inde et, à un degré moindre, en Amérique du Sud et en Afrique.

Dans le cas de la Chine, l'office forestier étatique est incapable de suivre la trace des peupliers GM (*Populus nigra*) plantés à ce jour au nombre de 1,4 millions. Des plans pour accroître la plantation d'arbres GM y sont maintenant à l'étude. En quinze ans, les demandes d'autorisation pour faire des essais en champ d'arbres GM ont augmenté de 70 % aux États-Unis. Au Brésil, un projet gouvernemental pour séquencer le génome de l'eucalyptus est financé par les entreprises qui avaient présenté le pire projet de puits de carbone à la CdP 9 de Milan, en 2003. Pourtant, la FAO décrit peu judicieusement le projet « Génolyptus » du Brésil comme « une recherche biotechnologique de pointe ».

À mesure que les risques des arbres GM augmentaient, des sonnettes d'alarme ont commencé à sonner. Il semble maintenant que certains pays les aient entendues. Le 22 mars, lors de la huitième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique de l'ONU qui se déroule ce mois-ci à Curitiba, au Brésil, les délégués de plusieurs pays du monde ont appelé à un moratoire sur la dissémination dans l'environnement des arbres génétiquement modifiés.

L'Iran a été le premier à soulever la question du moratoire, reconnaissant que les arbres GM vont aggraver les problèmes que posent déjà les plantations d'arbres en régime de monoculture. La CDB étant l'organisme responsable de cette question, l'Iran a souligné que c'était à elle de prononcer un moratoire et de mener une évaluation mondiale des risques que comportent les arbres GM.

Cette proposition a été soutenue par neuf pays : Ghana, Équateur, Égypte, Iran, Madagascar, Malawi, Philippines, Rwanda et Sénégal. Le Ghana a dit que la question des arbres GM n'avait pas été traitée en profondeur mais que l'on commençait à s'inquiéter des impacts des arbres GM sur les forêts et sur la santé humaine. « Le paragraphe 9 de la recommandation de l'OSASTT [une nouvelle ère concernant l'accès aux ressources génétiques] est très faible. Que fera la CdP 9 ? Il faut donner un message plus ferme. Nous sommes d'accord avec l'idée de moratoire de l'Iran », a souligné un délégué du Ghana.

Les raisons d'interdire la diffusion commerciale des arbres transgéniques dans l'environnement ont été énumérées également dans le « Document d'information sur les arbres transgéniques » présenté à la CdP 8 de la CDB par Global Justice Ecology Project, EcoNexus, Les Amis de la Terre International, la Coalition mondiale des forêts et le Mouvement mondial pour les forêts tropicales : « La poursuite de la manipulation génétique dans la recherche forestière est surtout d'origine commerciale et répond aux impératifs de l'investissement privé, des forces du marché et des institutions gouvernementales chargées des réglementations. De nouveaux phénotypes d'arbres sont créés pour augmenter la valeur des actions des investisseurs. Si les bénéfices potentiels sont destinés aux actionnaires, il est évident que les dangers écologiques que comportent certains traits transgéniques ajoutés aux arbres risquent d'être partagés par tous. L'investissement privé dans la biotechnologie forestière est ... en train de stimuler la création de nouveaux phénotypes transgéniques à un rythme qui dépasse celui de la délibération politique et l'évaluation scientifique des problèmes environnementaux spécifiques des arbres. »

« [La dissémination commerciale des arbres GM] va inévitablement contaminer de manière irréversible les écosystèmes forestiers indigènes, qui vont à leur tour devenir contaminants, en un cycle sans fin. Les effets potentiels de la commercialisation d'arbres transgéniques incluent la destruction de la diversité biologique et de la nature sauvage, la perte de l'eau douce, la désertification des sols, l'écroulement des écosystèmes forestiers indigènes, des modifications considérables des modèles d'écosystèmes et de graves impacts sur la santé humaine. Malgré ces conséquences désastreuses et prévisibles, les risques que comporte la commercialisation d'arbres transgéniques n'ont pas été évalués en profondeur. Les communautés rurales et autochtones des pays où avancent les plantations commerciales d'arbres transgéniques et des pays environnants sont celles qui en subiront les effets les plus graves. »

« Les effets potentiels sur la santé humaine commencent seulement à être connus. Les risques pour la santé incluent l'augmentation de l'exposition aux produits chimiques dangereux appliqués aux plantations d'arbres transgéniques et les effets nuisibles de l'inhalation du pollen des arbres qui produisent la toxine bactérienne Bt. La modification des arbres pour qu'ils produisent la toxine Bt pourrait être encore plus dangereuse. Les pins produisent beaucoup de pollen et celui-ci est transporté sur des centaines de kilomètres. L'établissement de plantations de pins produisant du pollen Bt pourrait provoquer la prolifération généralisée de maladies. »

« Étant donné que la modification génétique des arbres arrive déjà à l'étape commerciale avec le *populus* GM en Chine, il est très important de mener des évaluations de risque environnemental qui appliquent des procédures et des méthodologies convenues aux plans national et international. Il est également important que les résultats de ces études soient largement divulgués. »

Le rapport conclut : « Les effets nuisibles des monocultures conventionnelles d'arbres sont bien documentés et se heurtent à des résistances autour du monde. L'addition de plantations d'arbres transgéniques ne peut qu'aggraver les problèmes existants. Si l'on y ajoute l'absence absolue d'une évaluation crédible des risques que comporte la commercialisation des arbres transgéniques, en particulier à l'échelon mondial, le bon sens indique qu'il faut ne plus avancer dans ce sens. La CDB de l'ONU doit imposer un moratoire sur cette technologie et examiner en profondeur et dans le monde entier les risques que comporte la dissémination d'arbres transgéniques »

Article fondé sur des informations tirées de : "Briefing Paper on Transgenic Trees - Agenda Pt. 26.1 – CBD COP-8, Curitiba, Brazil", <http://www.wrm.org.uy/actors/BDC/COP8.pdf>, communication personnelle d'Orin Langel, Global Justice Ecology Project et STOP GE Trees Campaign, et de membres de la Coalition mondiale des forêts ; "UN Cautions Over GM trees", Sam Burcher, communiqué de presse d'ISIS, 12-10-05, <http://www.i-sis.org.uk/UNCaution.php>.

– Chili : une usine de pâte détruit la diversité biologique et les moyens de vie de la population

Les cygnes à col noir avaient leur habitat dans la réserve naturelle Carlos Anwandter du fleuve Cruces, un site Ramsar situé au nord de la ville de Valdivia, dans la région X. Ce cygne (*Cygnus melancoryphus*) est un oiseau migrateur originaire de l'Amérique du Sud. Il habite les zones humides du Sud du Brésil, de l'Uruguay, de presque toute l'Argentine et, au Chili, de la région IV à la région XI. Il se nourrit de végétaux et, dans le fleuve Cruces, d'une algue dénommée *luchecillo*. Grâce à la réserve naturelle du fleuve Cruces, le cygne à col noir est devenu une caractéristique de l'identité locale ; en outre, la réserve a suscité une affluence touristique importante qui est devenue une source de travail et de revenus pour la population de la zone.

Or, début 2004 l'usine de pâte Arauco y Constitución (CELCO), filiale forestière du groupe Angelini, a commencé à fonctionner à 32 kilomètres au sud-ouest du marais. L'usine utilise la méthode de blanchiment ECF (au dioxyde de chlore) ; elle est alimentée par les pins produits par de vastes plantations en régime de monoculture, et déverse ses effluents dans le fleuve Cruces.

L'usine fonctionnait depuis moins d'un mois lorsque les communes de San José de la Mariquina à l'Ouest (à près de 6 km de l'usine), de Lanco et Loncoche au Nord (à 30 km environ) et de Valdivia au Sud (à quelque 60 km) se sont plaintes des odeurs insupportables qui s'en dégageaient (voir le bulletin n° 83 du WRM). En octobre de la même année, l'alerte a été donnée qu'il se passait quelque chose d'anormal dans le marais, où l'on avait constaté la présence de cygnes morts ou moribonds. Le problème a été attribué au manque de nourriture, car on a trouvé que le *luchecillo* et d'autres algues étaient morts. L'Université Australe de Valdivia a présenté un rapport où l'on démontrait que les métaux lourds (dont l'aluminium) que l'usine jetait à l'eau avaient détruit le *luchecillo*, provoquant ainsi la mort de 500 oiseaux sur un total de 5 000, et l'émigration rapide des autres.

D'autre part, le diagnostic d'une recherche de la World Wildlife Foundation publiée le 22 novembre 2005 confirme que le mouvement des citoyens de Valdivia a dénoncé la situation à maintes reprises pendant plus d'un an, sans obtenir aucune réponse des autorités. De son côté, le Service de l'agriculture et de l'élevage du Chili a commandé à un laboratoire nord-américain une analyse de la teneur en dioxines et en furannes polychlorés des tissus des cygnes à col noir ("Estudio sobre origen de mortandades y disminución poblacional de aves acuáticas en el Santuario de la naturaleza Carlos Anwandter en la provincia de Valdivia"). Les résultats de cette analyse révèlent la présence de dioxines et de furannes polychlorés dans ces tissus, ce qui montre que les usines qui blanchissent la pâte au dioxyde de chlore émettent des dioxines et des furannes, substances à forte toxicité, persistantes et cumulables dans l'environnement.

Face à la catastrophe du fleuve Cruces, la population de Valdivia, qui compte 320 000 personnes, a immédiatement réagi par la création d'une association : Action pour les Cygnes. La mobilisation incessante et massive a donné à ce problème environnemental un caractère politique et l'affaire a pris une dimension internationale, au point que quelques députés européens se sont occupés de la catastrophe et ont proposé de revoir l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Chili. Ironiquement, ce sont les pays du Nord qui ont favorisé la surconsommation de papier, et c'est leur demande de matière première qui encourage l'exportation de pâte des pays du Sud, avec tous les désastres environnementaux et sociaux que cela comporte. La production de pâte pour l'exportation s'est peu à peu installée dans bien des pays du Sud, riches en terres productives, en climats bénins, en main d'oeuvre bon marché et en gouvernements endettés. Quelques-uns y font de bonnes affaires, au prix de l'environnement et de la population locale, qui perdent par les deux bouts : par les effets destructeurs des monocultures forestières et par la contamination de l'industrie de la pâte.

Bien que la Commission nationale de l'environnement (CONAMA) ait imposé à l'usine de CELCO des amendes et des fermetures temporaires en 2005, l'entreprise a toujours l'appui du gouvernement chilien. Beaucoup d'écologistes pensent que la CONAMA avait reçu des pressions, pendant la présidence d'Eduardo Ruiz-Tagle, pour donner son approbation au projet.

Pendant ce temps, les cygnes sont morts ou ils ont émigré, la pollution continue, les voisins s'appauvrissent de plus en plus par la disparition des activités touristiques et la contamination de leurs cultures, et leur santé est affectée par les émissions et les effluents de l'usine. Mais la mobilisation du peuple de Valdivia en défense de la diversité biologique continue elle aussi, sans trêve. Le Mouvement citoyen d'action pour les cygnes, le Conseil de Lonko de Pikunwijimapu, la Communauté indigène du Tralcao et l'Association syndicale des armateurs de Valdivia ont intenté deux actions en justice qui sont à présent en instance : une enquête au pénal devant le ministère public de Valdivia et une plainte devant le Conseil de défense de l'État. En outre, depuis la mise en fonctionnement de l'usine Valdivia de CELCO deux recours en protection ont été présentés, quoique révoqués par la suite. Les mobilisations ne se sont pas arrêtées : en janvier de cette année, plus de deux mille personnes ont marché contre la contamination des fleuves provoquée par Valdivia et pour la fermeture de CELCO.

La devise est : « pour une nouvelle région des fleuves, sans contamination ». « Nous ne voulons pas qu'on vienne nous dire, dans un an, que le refuge est contaminé, car tout le monde sait cela ; nous demandons que l'usine de CELCO soit fermée, car ce n'est un secret pour personne que cette entreprise est responsable du désastre écologique », a dit José Araya, du groupe Action pour les Cygnes.

Article fondé sur des informations tirées du site d'Action pour les Cygnes, <http://www.accionporloscisnes.org> ; “Las papeleras de Michelle”, Eduardo Basz, <http://www.rionegro.com.ar/arch200602/01/o01j01.php> ; “Plantas de celulosa que utilizan dióxido de cloro emiten dioxinas y furanos: la evidencia chilena”, communiqué de RAPAL-Uruguay, 8 novembre 2005, <http://www.guayubira.org.uy/celulosa/evidencia.html>.